

**Sgen-CFDT Midi-Pyrénées
Contact personnels Biatoss
06 20 89 63 69 – Fax 05 61 43 65 50**

**Pour recevoir gratuitement cette Newsletter ou vous désinscrire envoyez un courriel à
toulouse@sgen.cfdt.fr**



Comité Technique Académique du 28 juin 2021 :

Les points abordés sont indiqués en vert :

- **Approbation des procès-verbaux** du 18 janvier, du 11 février et du 1^{er} mars 2021 (pour vote). Les PV ont été adoptés à l'unanimité.

- **Carte des formations** : Mesures d'ajustement des capacités d'accueil de certaines formations (pour vote).
VOTE = Contre : 0, Abstention : 6 (FSU et FO), Pour : 4 (Unsa et Sgen-CFDT)

- **Emplois des personnels AESH titre II et hors titre II, et des personnels AED** (pour vote).

VOTES =

Emplois des personnels AESH = Contre : 1 (FO), Abstention : 6 (FSU et Sgen-CFDT), Pour : 3 (Unsa)

Concernant les emplois des personnels AED, le vote a été unanime contre. Le CTA sera reconvoqué sur ce point.

- **Cadre de gestion AESH**. Plusieurs groupes de travail se sont tenus en amont du CTA. Le document proposé a été enrichi en séance sur trois points :

- Le travail connexe, forfait des heures de travail, n'est pas inscrit à l'emploi du temps de l'AESH et ne donne pas lieu à un suivi heure par heure.
- Passage en CDI l'agent est rémunéré à l'indice immédiatement supérieur.
- Délai de prévenance pour modification (8 jours)

VOTE = Contre : 1 (FO), Abstention : 5 (FSU), Pour : 4 (Unsa et Sgen-CFDT)

Bilans sociaux 2019 et 2020 (pour information).

Après les éléments de constat, il est à retenir que ces bilans vont faire l'objet d'un travail en CHSCTA. Le Sgen-CFDT a demandé une articulation du travail entre CHSCTA et CTA.

Un groupe de travail égalité professionnelle va être mis en place : le Sgen-CFDT a demandé que sa composition soit élargie afin de permettre une participation du plus grand nombre.

A noter :

- Nous avons attiré l'attention sur le suivi des personnels exposés aux CMR ; concernant les visites médicales pour les personnels ITRF, un prestataire extérieur interviendra.
- Nous avons interrogé, sans obtenir de réponse, sur la mise en œuvre du congé pour prochain aidant.
- Il est à noter dans le bilan de l'action sociale une explosion des demandes de secours de la part des personnels les plus précaires. Ces secours représentent plus de la moitié de notre dotation. Ne pas hésiter à nous solliciter pour toute demande d'information sur les aides envisageables.

Pour plus d'information sur le CTA, contacter vos élu.e.s Sgen-CFDT : mail à toulouse@sgen.cfdt.fr

Déclaration liminaire Sgen-CFDT :

Monsieur le Recteur, Mesdames et Messieurs les membres de l'Administration, chers collègues et camarades,

Comment ne pas commencer cette déclaration liminaire par l'actualité sur le totem républicain qu'est le baccalauréat et les couacs d'organisation qui ont eu lieu cette session. Notamment : numérisation des copies incomplète ou mal faite, jurys convoqués incomplets ou à deux endroits en même temps, des binômes d'examineurs de spécialités pour le moins peu substituables, etc. Le Sgen-CFDT avait alerté très tôt et tout au long de l'année 2020-2021 les problèmes prévisibles qui allaient se poser, mais condamner à jouer les Cassandra, le Sgen-CFDT n'a pu voir qu'une organisation pour le moins inhabituelle se mettre en place et culminer avec le maintien de l'épreuve de philosophie désertée au bout d'une heure par la plupart des candidats... Ainsi, dès la rentrée scolaire, le Sgen-CFDT avait été le seul à demander la suppression des évaluations communes (EC) puis des épreuves de spécialité (EDS) et la prise en compte à la place du contrôle continu !

La rentrée 2021 ne sera, toujours pas, une rentrée ordinaire avec le spectre du reconfinement. Cette anxiété que chacune et chacun a à l'esprit génère une lassitude et une perte de sens des missions pour bien des personnels. En clair, le moral des troupes de l'Éducation Nationale est assez bas, comme celui de la population.

À cela s'ajoutent des retours difficiles de nos adhérents et collègues sur les promotions et mutations. Les CAPA ayant été supprimées, nous ne pouvons que leur répéter que désormais, l'administration est seule maîtresse à bord et que nous n'avons aucun élément de réponse. Cependant, les personnels ne feront pas forcément de recours d'autant plus que la procédure via *Colibris* est inhabituelle et sortie ex-nihilo avec la publication des résultats. Outre un certain découragement déjà mentionné, c'est en plus une suspicion du style « Ils font ce qu'ils veulent au Rectorat » qui s'installe et dénote un manque clair de sécurité juridique dans les décisions prises, c'est regrettable !

Par-dessus cela, la mise en œuvre de la grande région académique est mal connue et mal perçue. Le dialogue social qui se met en place n'est ni sur la forme ni sur le fond : reports de date, communication des documents et des convocations trop tardives, un *modus procedendi* en visioconférence parfois défavorable à l'académie de Toulouse... Encore des sources de frustrations.

Quelles seront les suites du bilan social qui nous sera présenté ? Le CHSCT-A doit-il travailler dessus ? Ainsi, à sa lecture, la médecine de prévention est dans un état d'indigence extrême... Que faut-il faire quand des appels pris en ce début du mois de juin obtiennent un rendez-vous médical début octobre 2021 seulement ?

En vous remerciant pour votre écoute, nous vous prions de croire, Monsieur le Recteur, à l'attachement pour notre service public d'éducation.

Fabian BERGÈS et Nadine BIELLE, Élus Sgen-CFDT Midi-Pyrénées au CTA.

BON A SAVOIR :



Le Pass Sport, où trouver les informations ?

Le BOEN :

<https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo24/SPOV2117162J.htm?fbclid=IwAR0c-xh4IGJrYysEMEFJETHpl4Uk18qjpsOQx6EijqroKVGetqn4Q8sU9s>

Le site du ministère des sports :

<https://www.sports.gouv.fr/accueil-du-site/article/le-pass-sport?fbclid=IwAR1Rt-g0dU80h1fCZoiQG8-4ptZvu21wnqT2een-C-sBQLQx1Pc3rRmABsQ>



La SRIAS, Section régionale interministérielle d'action sociale, placée auprès de M. le Préfet de Région et du Secrétariat Général aux affaires régionales, met en place ou relaie des actions en faveur des 528141 agents de l'Etat en Occitanie (actifs et pensionnés). L'Action Sociale Interministérielle (ASI) complète les dispositifs d'action sociale, culturelle et de loisirs mis en œuvre dans chaque ministère par les bureaux d'action sociale. <https://www.srias-occitanie.fr/>



INFOS FEDE : Ctrl+Clic sur les liens en bleu pour accéder aux articles.

➤ [Le CTMESR s'est réuni le 10 juin pour permettre aux organisations syndicales d'émettre un avis sur le projet de décret visant à définir les modalités de répartition entre les agents de la revalorisation du régime indemnitaire des enseignants-chercheurs et des chercheurs \(RIPEC\).](#)

Vote final sur le projet de décret sur la répartition de l'enveloppe indemnitaire de la LPR (RIPEC) pour les enseignants-chercheurs et chercheurs : Pour 5 : SNPTES 4, UNSA 1 - Contre 10 : CFTD 3, CGT 3, FSU 2, FO 1, SUD 1

➤ **Groupe de travail n°1 : Personnalisation – développement des mobilités** : Lundi 14 juin s'est tenue au ministère la première séance du groupe de travail n°1 issu des conclusions du Grenelle de l'Education, ce groupe de travail avait pour thème "personnalisation – développement des mobilités". Pour accéder à l'article : <https://www.sgen-cfdt.fr/actu/groupe-de-travail-n1-personnalisation-developpement-des-mobilites/>



INFORMATIONS CONFEDERALES :



Du 28 au 30 septembre, la CFTD répond à toutes vos questions sur le terrain !

En savoir plus ? :

https://cfdt.fr/portail/actualites/campagnes-et-temps-forts/-reponsesaemporter/reponses-a-emporter-2021-du-28-au-30-septembre-la-cfdt-repond-a-toutes-vos-questions-sur-le-terrain-srv1_1183379

Les 28, 29 et 30 septembre, la CFTD déploie sur toute la France des points éphémères pour aller à la rencontre des travailleurs et travailleuses pour répondre à toutes leurs questions. Pour la seconde année consécutive, la CFTD organise sa grande opération de rentrée **Réponses à emporter** : nos militants seront au plus proche des travailleurs, dans des lieux éphémères dans les zones d'activités, à proximité des entreprises ou des administrations ou encore dans les centres-villes.

Les thématiques ne manquent pas : Formation - Reconversion - Licenciement - Télétravail - Apprentissage - Auto-entrepreneuriat - Conditions de travail... c'est l'occasion de venir à notre rencontre pour trouver toutes les réponses à vos questions !

Nos services aux adhérents :

Pour soutenir ses adhérents et leur être utile dans leur quotidien, la CFTD a développé depuis de nombreuses années une offre de services de plus en plus nombreux et complets chaque année. Citons parmi eux : la Caisse nationale d'action syndicale (Cnas) qui est aux côtés des adhérents en cas de coup dur, le soutien juridique, Réponses à la Carte, Job à la carte, les assurances "Vie professionnelle" et "Vie syndicale", l'aide aux victimes de répression syndicale, la caisse de grève, des réductions sur les loisirs et les activités culturelles, les petites annonces des adhérents, Partage de toit ... Découvrez les nombreux services proposés aux adhérents de la CFTD et à leur famille ! https://www.cfdt.fr/portail/nous-connaître/nos-services-aux-adherents-srv1_320811



La Consult' :

Plus de 100 débats ont été organisés du 25 janvier au 18 juin 2021 pour penser et construire avec tous nos adhérents la CFTD de demain.

2200 adhérents ont participé à ces débats et ont élaboré ensemble près de 600 propositions pour définir les enjeux du texte de résolution qui sera présenté au Congrès de Lyon en juin 2022.

Si la Consult' est aujourd'hui finie, la démarche participative va continuer à vivre à la CFTD. Dès la rentrée de septembre 2021,, la Consult' mettra à la disposition des militants CFTD les ressources pour faciliter l'organisation des débats, les informer, les inscrire et participer,...



FONCTIONS PUBLIQUES *Pour lire la suite, Ctrl + Clic sur le lien en bleu*



Cette fiche, rédigée par le pôle juridique de la CFDT Fonction publique, reprend les dispositions concernant l'intérim dans la Fonction publique : de quoi s'agit-il ? qui est concerné ? Quelles en sont les principales caractéristiques ? Quelle sont les modalités de recours ?

Pour télécharger la fiche : https://uffa.cfdt.fr/portail/uffa/outils/nos-guides-et-fiches-juridiques/l-interim-dans-la-fonction-publique-srv1_1184633

Télétravail : Groupe de travail Négociation du 25 juin 2021

La séance était présidée par Mme Nathalie Colin (directrice générale de l'administration de la Fonction publique), puis par M. Stéphane Lagier.

Ce groupe de travail a porté sur l'examen du dernier projet d'accord en date, sauf le chapitre relatif à l'indemnisation qui sera examiné lors du prochain GT en présence de la ministre de la transformation et de la Fonction publiques le 1^{er} juillet 2021.

La séance de signature de l'accord devrait se produire avant le 14 juillet.

Pour lire la suite de l'article : https://uffa.cfdt.fr/portail/uffa/vie-au-travail/teletravail/teletravail-groupe-de-travail-negociation-du-25-juin-2021-srv1_1184622



Pour lire la suite, Ctrl + Clic sur le lien en bleu

Réforme de l'encadrement supérieur de l'État : où en est-on ?

La réforme de l'encadrement supérieur de la Fonction publique, et particulièrement de la Fonction publique de l'État, était annoncée de longue date par le candidat Macron. Inscrite dans la loi de transformation de la Fonction publique, objet des travaux de la mission Thiriez, elle est sur le devant de la scène depuis avril dernier. C'est lors de la « convention managériale » du 8 avril que le Président de la République en a tracé les grandes lignes devant les premiers concernés : les cadres de l'État.



DDD8 : L'association fait la force

Entre moyens de prévention et accompagnement, apprenons avec le Docteur Jean-François Thébaud à manier le numérique, ce « couteau suisse 3.0 » aux effets parfois indésirables.



<https://www.cadrescfdt.fr/coup-de-pouce-jeunes>

A faire connaître...

Toutes vos questions à contact@coupdepoucejeunes.fr et plus d'informations sur coupdepoucejeunes.fr



Toute l'équipe du Sgen-CFDT Midi-Pyrénées vous souhaite un agréable repos estival.

Nous restons joignables durant les congés par mail à : toulouse@sgen.cfdt.fr



Cette année, j'adhère !



Adhérer en ligne – Contact local : toulouse@sgen.cfdt.fr

- Vous pensez que les personnels Biatoss (non enseignants) ne doivent pas rester isolés.
- Vous pensez qu'ils ont toute leur place dans un syndicat qui regroupe tous les personnels de l'Education nationale.
- Vous pensez que les salariés de l'Education nationale ne doivent pas être isolés mais faire partie d'une grande confédération ouvrière.
- Vous voulez être défendu, informé efficacement.

Alors, rejoignez la CFDT et sa fédération de l'Education nationale, le Syndicat général de l'Education nationale (Sgen).

Pour calculer sa cotisation, télécharger le bulletin d'adhésion : Ctrl + Clic : [Adhérer en ligne](#)

Ne pas hésiter à nous contacter pour toute question ou difficulté de paiement.

RAPPEL : 66% des sommes versées dans l'année civile pour payer votre cotisation sont déductibles de vos impôts de l'année concernée. Les personnels non imposables bénéficient d'un crédit d'impôt égal à 66% des sommes versées dans l'année civile pour payer leur cotisation.



Positions nationales du Sgen – CFDT :

www.sgen.cfdt.fr -

Contact local : sgen.cfdt.atoss@wanadoo.fr

Tél : 06 20 89 63 69

A quoi ça sert de se syndiquer ?

Etre syndiqué, c'est participer au débat collectif et affirmer sa solidarité avec les autres travailleurs qui exercent le même métier.

Etre syndiqué au Sgen, c'est choisir :

- d'être solidaire de l'ensemble des salariés du système éducatif pour une meilleure efficacité,
- d'être uni avec les autres et refuser le corporatisme,
- des priorités reposant sur des valeurs de solidarité, de justice, de démocratie, de laïcité...

Etre syndiqué au Sgen- CFDT, c'est choisir :

- La solidarité avec l'ensemble des travailleurs,
- La construction d'un rapport de force pour une société plus juste et plus solidaire.

A quoi cela m'engage ?

Le Sgen – CFDT ne communique pas le nom de ses adhérents. Chacun est libre de dire ou son son appartenance syndicale. Les courriers personnels vous sont adressés à votre domicile.

Chacun peut choisir de s'impliquer très peu, un peu, beaucoup... et donc est libre de choisir de participer ou non.

